

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 11 juillet 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4189-2022 - Intragaz – Cause tarifaire 2023-2033.

Phase 2 - Cavalier tarifaire sur le taux d'intérêt de sa dette à long terme.

Commentaires du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* sur la [6^e demande modifiée B-0143 d'Intragaz](#) relative au cavalier tarifaire pour le taux d'intérêt de sa dette à long terme.

Chère Consœur,

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* est en accord avec la création d'une phase 2 dans le cadre du présent dossier tarifaire, afin de permettre à la Demanderesse de déposer sa demande relative à l'approbation du cavalier tarifaire pour le taux d'intérêt de sa dette à long terme, tel que demandé dans la [6^e demande modifiée B-0143 d'Intragaz](#), au parag. 48.1 et conformément aux décisions [D-2023-013](#) et [D-2023-038](#) fixant un tarif d'entreposage provisoire sujet à variation selon les cavaliers tarifaires.

Dans ce cadre, le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite respectueusement la Régie à modifier le tarif d'entreposage afin d'y prendre en compte le cavalier tarifaire pour le taux d'intérêt de sa dette à long terme dont le montant est désormais connu, conformément aux pièces [B-0141, Intragaz-1, Doc. 8.1](#) et [B-0148, Intragaz-1, Doc. 8 \(vr\)](#).

Nous comprenons de la [Décision D-2023-005](#) que la Régie maintiendra ouvert le présent dossier afin de pouvoir ultérieurement faire varier le tarif d'entreposage 2023-2032 d'Intragaz pour tenir compte des autres cavaliers tarifaires énoncés à cette décision (Projets d'optimisation, Projet C-1, coûts réels du Plan de résilience H₂, mise à jour au 1^{er} mai 2028 pour les cinq dernières années du tarif des dépenses d'exploitation de nature récurrente, taux de rendement si celui d'Énergir varie). Le RTIEÉ s'était exprimé en ce sens dans son [Mémoire C-RTIEÉ-0008, RTIEÉ-1, Doc. 1](#), en son paragraphe 30.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).